

**ÉLECTION - RENOUELEMENT PARTIEL DES MEMBRES REPRÉSENTANT LES
PERSONNELS DU COLLEGE B AU CONSEIL DE L'UFR SSA****DATE : mardi 15 février et mercredi 16 février 2022****CONSEIL DE L'UFR SSA**

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D.719-20 et D.719-21 fixant les modes de scrutin applicables aux Conseils ;

Vu les statuts de l'UFR UFR Sciences Psychologiques et de l'Éducation (SSA), approuvés par le Conseil d'Administration du 24 mars 1986, modifiés par les Conseils d'Administration des 07 novembre 1994 et 09 juillet 2007 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement pour l'élection des représentants des personnels du Collège B au Conseil de l'UFR SSA, s'étant tenu les mardi 15 février et mercredi 16 février 2022 sur le site de Nanterre ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 102

2 - Nombre de votants : 21

3 - Nombre de suffrages : 20

- Bulletins blancs et nuls : 1

- Suffrages exprimés : 20

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

TOTAL DES VOIX OBTENUES
PAR LES LISTES EN PRESENCE

20

NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR

3

= 6,66

Considérant le quotient électoral,

Considérant que la liste « Liste A » a obtenu 20 Voix,

Considérant que la liste « Liste A » a obtenu l'unanimité des voix.

SONT ÉLUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus - titulaires
<i>Liste A</i>	20	3	0	0	3	Laure MACHU Alexis GONIN Aurélie QUENTIN

Les nouveaux élus prennent leurs fonctions à compter du 16 février 2022, jusqu'à la fin du mandat restant à courir des membres en exercice du Conseil.

Fait à Nanterre, le 16 février 2022

Le Président de l'Université



Philippe GERVAIS – LAMBONY